



UNION SYNDICALE  
DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff  
Tél. 01 46 57 85 – fax 01 46 57 08 60  
E-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

## RAPPORT MORAL

### 32<sup>e</sup> congrès à Poitiers les 24, 25 et 26 mars 2017

Par Philippe GASSER, Président de l'USP

J'ai fait un cauchemar !

Le cauchemar du psychiatre au chômage et privé de toute utilité : des centaines de collègues venaient s'inscrire à l'USP ... pour se plaindre du manque de travail !

Les files d'attente dans les C.M.P. se résorbaient comme peau de chagrin, les cabinets de consultation étaient pleins de courants d'air, les équipes de secteur, trop nombreuses, envisageaient leur réorientation... des psychiatres eux-mêmes se reconvertissaient dans la permaculture, ou étaient emportés par LE Houll (... il fallait bien faire tourner les services d'addicto !). D'autres émigraient sous des cieux plus cléments ou plus sombres pour la misère psychique, au Népal ou en Grèce... !

Les patients se plaignaient de ne pas être patients, mais n'étaient plus impatients d'être sujets !

L'inconscient était reconnu par l'H.A.S. et les autistes – qui se revendiquaient comme tels, et non plus « en état d'autisme » comme le voudrait la novlangue néolibéralement correcte – sortaient de leur spectre fantomatique et devenaient libres... de choisir leur psychothérapeute !

Même les Sarrasins et autres réfugiés ne se mettaient plus martel en tête et ne s'arrêtaient plus à Poitiers ou à Calais, car ils avaient maintenant la liberté de circuler et de s'installer où bon leur semblait.

Bref, tout allait pour le mieux dans le moins pire des mondes... et les Fous n'étaient plus gardés : la Folie devenait soluble dans le bonheur et nous allions donc ici procéder à l'ultime congrès de l'U.S.P. avant de prononcer sa dissolution.

Mais, au réveil, ce fut la dure réalité des propos d'un de nos ex présidents, lui-même passé en Helvétie – sans doute à force de lanterner dans nos territoires déssectorisés – qui me revint en mémoire et malheureusement en pleine conscience : oui, le ventre d'où a jailli la bête immonde est toujours fécond et, en ce qui nous concerne, acteurs du soin psychique, mais aussi citoyens, il convient de demeurer vigilants.

Plus que jamais en effet, la psychiatrie est convoquée par le social et sans doute pas pour la meilleure part : pénalisation des psychiatres désignés « responsables » des passages à l'acte commis par des « irresponsables », mise en cause de médecins qui dénoncent des conditions de travail à l'origine de pathologies présentées par leurs patients, suspicion portée sur les praticiens qui attestent de la souffrance psychique de migrants et réfugiés pour lesquels l'asile est souvent refusé, et dont les troubles, qui devraient pourtant leur permettre de bénéficier d'un digne accès aux

soins, doivent maintenant être authentifiés par les contrôleurs médicaux du ministère de l'Intérieur (OFII), positionnant de fait la santé comme enjeu politique de la citoyenneté.

Notre participation aux différents réseaux nationaux et européens, du phénixéen CEDEP, qui renaît des cendres mêmes de son fondateur, à l'émergent Réseau Européen pour une Santé Mentale Démocratique, nous montre, s'il en était besoin, que la misère sociale et économique fait partout le lit de la misère psychique.

Certains d'entre nous ont pu le constater en Grèce cette année, où le poids de la dette alourdi encore la peine du peuple.

Et l'interpellation de nos collègues de Médecins sans Frontières, en manque de psychiatres pour leurs missions, témoigne ainsi du caractère universel que revêt la souffrance psychique, et confirme que les causes sociales, économiques et environnementales produisent bien souvent les mêmes effets, quelques soient les organisations sociales ou culturelles.

Mais en France aussi, la situation est loin d'apparaître idyllique et, malheureusement, l'indicateur social positif que constituerait la mise au chômage des psychiatres n'est encore qu'une espérance utopique !

Les différents rapports sur la psychiatrie qui ont été récemment publiés illustrent bien la dimension réductrice et scientiste dans laquelle le système néolibéral veut confiner la psychiatrie : du projet de résolution Fasquelle sur l'autisme, qui jette l'anathème sur la psychanalyse et incite à bannir des institutions (publiques ou privées) les thérapeutes qui s'en revendiquent, au rapport Laforcade qui, au moyen de surprenantes dénégations, sape encore un peu plus le fonctionnement du secteur psychiatrique, en réduisant, de manière caricaturale, les soins psychiques à leur dimension hospitalière, uniformisés et standardisés à des fins évaluatives (et donc économiques !), la voie est désormais ouverte pour des orientations vers un secteur médico-social aux pratiques ambulatoires incertaines, et où la prise en charge, si bienveillante qu'elle puisse être, s'éloigne de plus en plus du soin.

En niant de fait l'intervention de facteurs autres que biologiques, génétiques ou organiques dans la genèse et l'évolution des maladies mentales, ce « savoir », qui tendrait parfois à se prétendre d'Etat, ne cesse de nous inquiéter, et constitue un péril pour la clinique de l'Humain dont nous nous revendiquons et pour la pluralité des pratiques que nous défendons.

La réduction de l'offre de soins que préfigure la récente mise en place des G.H.T. (Groupements Hospitaliers de Territoires), qui va entraîner la concentration de 850 établissements dans 150 groupements hospitaliers, le plus souvent urbains et universitaires – entraînant à court terme la disparition de 1 600 lits et de 22 000 emplois<sup>1</sup> – apparaît catastrophique pour la santé, et plus encore pour la psychiatrie, définitivement (?) rejetée dans le champ M.C.O. (Médecine Obstétrique Chirurgie) alors qu'elle a toujours été le parent pauvre des disciplines médicales.

Il s'agit là aussi de conséquences majeures de la politique d'austérité qui touche la santé, avec des mesures d'économie drastiques qui ne craignent plus désormais de réduire d'année en année les dotations budgétaires des hôpitaux, et qui impactent de plein fouet la psychiatrie, dont le plateau technique se réduit à l'humain...

Et l'instauration de C.P.T. (Communautés Psychiatriques de Territoires) ne vient pas non plus nous rassurer, car, en plus de vouloir « fédérer » les acteurs de soins psychiatriques (lire, là encore, en réduire le nombre !), cet avatar des GHT se propose, au nom du dogmatique « parcours de soin », d'inscrire les patients dans des « filières » qui risquent de ne respecter ni la diversité des approches thérapeutiques ni la singularité des sujets.

Le récent débat sur l'isolement et la contention, dans lequel l'USP a pris une part active afin d'éviter que le législateur érige ces procédures techniques au rang de méthodes thérapeutiques, constitue sans nul doute l'illustration de ce qui nous attend...

Mon « cauchemar idyllique » est donc loin d'être réalité, et celle-ci nous amène à prêter une attention soutenue au devenir de la fonction de psychiatre, souvent utilisée maintenant à des fins sécuritaires et potentiellement pris en otage du scientisme.

Ce congrès, fondé sur l'accueil et l'hospitalité pour toutes et tous doit opportunément nous rappeler que nos pratiques ne doivent pas « migrer » vers des dérives sécuritaires, ni « s'exiler » loin de préoccupations humanistes et citoyennes qui demeurent nôtres.

Dans la période troublée que nous connaissons actuellement, en perte de repères sociaux et idéologiques, où le « prêt à penser » tend à se substituer au questionnement sur le sens et où l'« évidence » (... based médecine ?) nous est fournie « clé en mains » pour verrouiller toute réflexion critique, ce n'est plus seulement la question de la politique du secteur que nous aurions, une fois de plus, à aborder, mais bien la reconceptualisation d'une politique de la psychiatrie... ou peut être d'une psychiatrie politique et démocratique !?

Et je ne terminerai pas ce rapport, et par là même mon mandat de président de l'Union Syndicale de la Psychiatrie, sans exprimer mes remerciements et ma gratitude aux membres du bureau de l'USP qui, m'ayant désigné à cette fonction « à l'insu de mon plein gré », selon la formule de quelqu'un qui n'avait pas qu'un petit vélo dans la tête, m'ont aidé à ne pas « pédaler dans la semoule psy » et m'ont accompagné dans cette tâche qui implique, et impliquera sans doute encore plus, d'être présent sur de multiples fronts dans les combats que nous avons menés et auront encore à mener pour défendre notre conception désaliéniste du soin psychique et de la psychiatrie.

1- Données communiquées par l'ensemble des centrales syndicales